



CQP AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE (CQP APS)



OBJECTIFS

- **Connaître** l'environnement professionnel lié à la fonction
- **Savoir** contribuer à la sûreté des espaces par la prévention et la dissuasion des actes malveillants et l'assistance aux personnes



PRÉ-REQUIS

- **Savoir** lire, écrire et comprendre le français (test de français)
- **Savoir** compter (test de calcul)
- Demande d'autorisation préalable d'entrée en formation délivrée par le CNAPS en application du Livre VI du Code de la sécurité intérieure

LES + DE LA FORMATION

Les formations sont réalisées par des professionnels de la sûreté et de la sécurité. Un volume important de la formation est consacré à la mise en application. La CCI de l'Oise dispose de conseillers pouvant vous accompagner dans la construction de votre projet professionnel.

CCI FORMATION est certifié ISQ-OPQF, et est enregistré sur Datadock.



ÉLIGIBLE
au CPF



PUBLIC

- Toute personne voulant devenir agent de prévention et de sécurité



MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Approche participative
- Echange avec d'autres professionnels
- Présentation conceptuelle et mise en application
- Construction commune des moyens applicables aux besoins de chacun
- Etude de cas, exercice



DURÉE DE LA FORMATION

- En centre de formation : 147 heures
- Stage en entreprise : nous consulter



DATES ET LIEUX DE FORMATION

Nous consulter



ÉVALUATION

Certification CQP APS



PROGRAMME

MODULE JURIDIQUE

- Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure et ses décrets d'application
- Connaître des dispositions utiles du code pénal
- Application de l'article 73 du code de procédure pénale
- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques
- Respecter la déontologie professionnelle

MODULE STRATEGIQUE

- Gestion des premiers secours
- Gestion des risques et des situations conflictuelles
- Transmission des consignes et informations
- Réaliser une remontée d'informations

MODULE GESTION DES RISQUES

- Gestion de risques

MODULE ATTITUDE PROFESSIONNELLE

- Maîtriser les techniques d'information et de communication
- Préparation d'une mission
- Savoir transmettre les consignes et les informations

MODULE GESTION DES CONFLITS

- Gérer les conflits
- Application du code de procédure pénal dans le cadre des missions de l'APS

MODULE TECHNIQUE

- Surveillance et gardiennage
- Événementiel
- Télésurveillance et vidéo-protection